

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que les règlements suivants ont été adopté par le conseil municipal et ont reçu les approbations requises par la loi, le tout tel que ci- après indiqué :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-PU-11

« Règlement de concordant modifiant le règlement numéro 2008-PU-00 concernant le plan d'urbanisme de façon à : assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon ; modifier l'article 5.2.12 quant à la terminologie « Mixte structurant »

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Avis de motion : | 22 mai 2026 |
| ▪ Adoption du projet de règlement : | 22 mai 2026 |
| ▪ Assemblée publique de consultation : | 2 juin 2026 |
| ▪ Adoption du règlement : | 9 juin 2026 |
| ▪ Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : | 30 juin 2026 |

RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-Z-94

« Règlement de concordance modifiant le règlement numéro 2009-Z-00 concernant le zonage, de façon à : assurer la concordance à la modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon ; modifier l'article 236 afin d'ajuster la superficie maximale des bâtiments mixtes dans certaines zones »

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Avis de motion : | 22 mai 2026 |
| ▪ Adoption du projet de règlement : | 22 mai 2026 |
| ▪ Assemblée publique de consultation : | 2 juin 2026 |
| ▪ Adoption du règlement : | 9 juin 2026 |
| ▪ Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : | 30 juin 2026 |

Ces règlements sont entrés en vigueur le 30 juin 2026, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire en consultant le site internet de la Ville dans la section *Avis Publics* ou en faisant une demande au Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 6 juillet 2026



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière